

Inauguration aire de jeu & Baptême de l'école

Mercredi 13 octobre 2021

M le Conseiller Régional, Mme la Conseillère départementale, Mme la Présidente de la CCPMC, M le représentant de l'éducation nationale, Mme la Directrice de l'école, Mme la Directrice du périscolaire, M le Président de la caisse locale de Crédit Agricole, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

Avant de commencer, je tiens à vous faire part des excuses de Mme La Préfète, qui avait annoncé sa présence mais qui a depuis semaine dernière, et sa nomination en Haute-Vienne, un emploi du temps qq peu perturbé qui l'a amené à annuler sa participation.

Je suis très heureux de vous recevoir ce jour à Dampierre, pour un double évènement qui concerne un élément clé de notre communauté : son école. Il s'agit d'une part de l'inauguration de l'aire de jeu, et d'autre part du baptême de l'école du nom de M Jean Lhomme, ici présent.

Après l'élection municipale, le Conseil s'est rapidement emparé du projet de réhabilitation du jardin du Presbytère, avec une priorité : combler un manque criant sur la commune, celui d'une aire de jeu. En concertation avec des habitants et l'équipe enseignante, et avec les conseils de diverses entreprises, nous avons pu concevoir un projet original : une aire de jeu ayant un usage à la fois pédagogique, en étendant l'espace de récréation, et un usage ludique en dehors des heures d'école.

Outre l'aire de jeu, le projet porte sur l'ensemble de ce terrain longtemps délaissé, afin d'en faire un lieu de vie pour les habitants et les gens de passage. Un jardin pédagogique pour les écoles et le périscolaire va suivre, accompagné d'un verger. Le centre de Beaumotte interviendra dans les prochaines semaines pour la réfection des murs en piteux état. D'autres équipements ludiques sont à l'étude. Ils rejoindront du mobilier urbain déjà en place, et réalisé par des artisans dampierrois : la menuiserie Figard et le sculpteur sur pierre Lorenzo Guyolot.

Nous avons pu réaliser la première tranche dans des délais très courts. Les premières consultations ont été faites fin d'été, la livraison en mai. Je tiens à souligner la réactivité des financeurs sollicités : l'Etat qui nous subventionne via la DETR, et la Région via le programme ENVI qui nous permet d'être plus ambitieux que le projet initial. Merci à eux pour leur soutien ! Je tiens aussi à remercier la Caisse Locale de Crédit Agricole de Montbozon Rioz, M Joly, son Président, M Clave, son Directeur et Sarah Cattin, administratrice qui m'a incité à déposer un dossier. Cette banque montre par cette subvention son implication dans le développement de nos territoires.

La CCPMC ayant la compétence scolaire, nous avons convenu d'un montage original où la commune est maître d'ouvrage du projet, mais associe uniquement sur la partie aire de jeu la CCPMC par convention, ce qui permet à nos 2 collectivités de se partager le reste à charge, soit moins de 2 500 euros chacune. Ce montage permet une bonne utilisation de l'argent public en finançant des équipements utilisés tout au long de l'année. Je tiens à remercier les élus de la comcom d'avoir accepté ce montage avantageux pour nos 2 collectivités. Cette opération contribue à renforcer, à peu de frais, l'attractivité de nos équipements. Merci également aux agents de la comcom, et notamment Delphine Philippe, pour le montage de la convention.

Je remercie les 2 principaux fournisseurs pour leurs conseils, leur réactivité et le suivi des travaux : SOGEA (M Perrot Audet) pour la partie terrassement, et AMC (Mme Coron) pour les équipements. Je tiens aussi à souligner la confiance des élus du conseil municipal, et la forte implication des adjoints

qui ont passé beaucoup de temps sur ce dossier. Leur implication, et celle des employés de la commune a été essentielle pour boucler cette première phase, qui concerne surtout l'école.

Cette école a énormément évolué au cours des décennies depuis sa création au XIX^{ème} siècle. Elle a notamment fait l'objet de gros travaux de rénovation, réalisés sous la mandature de mon prédécesseur Martial Marchesini, que je salue.

Nous avons la chance à Dampierre d'avoir un témoin, et un acteur, d'une partie de cette évolution, Jean LHOMME. Certes, il n'était pas là à la création de l'école, mais dès les années 20 (1920), il y était scolarisé ! En effet, Jean LHOMME est né à Dampierre le 1^{er} Mai 1921. Au travers un de ses livres, il nous a décrit comment était la vie à cette époque à Dampierre, nous laissant un témoignage inestimable.

Instituteur dans les villages des environs, M LHOMME est sensible aux questions pédagogiques, et s'y intéresse encore aujourd'hui. Devenu maire de Dampierre en 1960, il a pris l'initiative d'y créer l'école maternelle, jusqu'alors inexistante. Durant ses 2 mandats de maire, il a mené bien d'autres chantiers importants, dont l'adduction d'eau et le ramassage des ordures ménagères, des choses qui nous semblent aujourd'hui aller de soi.

Je connais M Jean Lhomme depuis mon arrivée à Dampierre en 2005. Il est aisé de le rencontrer, au vu du temps qu'il passe encore aujourd'hui à se promener dans le village, et à aller faire ses courses. Toujours curieux de ce qui se passe dans la commune et aux alentours, il reste profondément intéressé par la vie locale. Ce que j'apprécie énormément chez lui, c'est qu'il ne cède pas au fameux « c'était mieux avant ». Il sait reconnaître les progrès de notre époque, tout comme ses limites. C'est un vrai homme de progrès.

La curiosité de Jean LHOMME, son érudition et son attachement à la commune l'ont conduit à produire une documentation importante sur l'histoire de Dampierre, que ce soit via des livres ou des articles dans la Gazette, dont il a été un grand contributeur et relecteur sous différents mandats.

Cette érudition, cette vie consacrée à l'enseignement, cet engagement dans la vie publique m'ont toujours interpellé. Et dans le même temps je me désolais que, dans ce qui est une habitude très haut-saonoise me semble-t-il, on laisse des bâtiments publics sans nom. Quand j'évoquais avec les uns ou les autres le fait que donner un nom à l'école serait une bonne chose, celui qui revenait systématiquement était « Jean LHOMME ». Après quelques hésitations, et la consultation des conseillers municipaux, j'ai pris mon courage à 2 mains pour lui demander son accord.

Aujourd'hui, nous y sommes, ce pôle éducatif, bien campé au centre de notre commune et qui traverse les siècles va porter le nom de celui qui habite en face depuis 100 ans, et je l'espère pour encore de nombreuses années.

Merci M Lhomme pour ce que vous avez fait pour la commune, pour le temps que vous avez investi, et vive le pôle éducatif Jean LHOMME !